

GÉRER LES TEMPS PARTIELS EN ENTREPRISE

Durée (en heures)

21

Public concerné

Chefs d'entreprise, responsables Ressources Humaines, responsables communication, responsables management.

Prérequis

Aucun.

But de la formation

- S'approprier les mécanismes et les règles du contrat à temps partiel.
- Savoir exploiter le contrat à temps partiel de façon optimale au sein d'une entreprise.

Programme

Mettre en place un temps partiel :

- Qu'est ce qu'un temps partiel?
- Débuter un temps partiel proposé par l'employeur.
- Débuter un temps partiel exigé par les salariés.
- Les différents types de contrat à temps partiel.

Signer et modifier le contrat de travail :

- Durée et horaires de travail.
- Les conditions nécessaires à l'établissement d'un contrat à temps partiel.
- Construire un contrat de travail, sans oublier les éléments essentiels qu'il doit comporter.

La gestion des salariés à temps partiel :

- Absences et jours de congés.
- Comment réagir dans le cas d'un cumul d'emplois?

- Exploiter les heures complémentaires.
- Identifier les spécificités du statut d'un employé à temps partiel.

Suivre et contrôler les salariés en temps partiel :

- La gestion opérée par l'employeur.
- Analyser les informations délivrées par le comité d'entreprise.
- Les sanctions judiciaires encourues en cas de non respect des règles du temps partiel.

Supports pédagogiques :

- Code du travail.
- Le travail à temps partiel- conseil économique social et environnemental.
- Temps partiel mise en place contrat et statut cotisations.

Méthodes pédagogiques

L'apprenant suivra cette formation avec un(e) formateur/formatrice en face à face pédagogique ou en petit groupe tous les jours de la semaine du lundi au samedi. Les heures pourront être modulables avec le ou la stagiaire. Le formateur et l'apprenant pourront s'ils le souhaitent, appliquer la formation sur le terrain, dans le principe pédagogique de la « formation-action ». STRAFORMATION décline cependant toute responsabilité en cas d'accident ayant lieu en dehors de leurs locaux. Les moyens pédagogiques utilisés seront les supports écrits mentionnés en annexe. La formation sera dispensée en inter, dans nos locaux équipés d'ordinateur connecté en réseau avec possibilité de faire des exercices en ligne sur internet et d'aborder les thèmes souhaités par la stagiaire avec des situations concrètes. La formation pourra avoir lieu au sein de l'entreprise cliente si cela leur est préférable.

Moyens pédagogiques

Le formateur adaptera le contenu pédagogique aux besoins de l'apprenant.

Fin de la formation

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'apprenant à l'issue du stage, dans laquelle il sera indiqué l'intitulé de la formation, la nature, la durée de l'action ainsi que les objectifs atteints.